

## **Crise économique et relations sociales Enjeux immédiats et perspectives à long terme**

**Joël Maurice**

### **Note n°2. Salaires et crise**

La présente note « Salaires et crise » s'inscrit dans le cadre des travaux de Lasaire consacrés au thème « Crise économique et relations sociales : enjeux immédiats et perspectives à long terme » dont la présentation est rappelée en encadré 1 ci-après.

Cette note rappelle les principaux éléments présentés dans le Cahier Lasaire n° 39 de septembre 2009, portant le même titre « Salaires et crise », et les complète par les données disponibles les plus récentes. La problématique de la relation qu'entretiennent les salaires et la crise est ensuite replacée dans le contexte actuel de la zone euro. Ces faits et essais d'interprétation sont précédés par une brève présentation des analyses de Lasaire sur les causes profondes de la crise, parmi lesquelles -dans de nombreux pays- une réduction non soutenable de la part salariale dans la valeur ajoutée et une explosion des inégalités.

#### **Encadré 1**

### **Crise économique et relations sociales Enjeux immédiats et perspectives à long terme**

Les résultats des élections présidentielles ouvrent en France des perspectives nouvelles au moment où, en Europe, la seconde vague de la crise économique exigerait des options novatrices et difficiles. Dès maintenant, le Président de la République et son gouvernement définissent les premières mesures en application d'un calendrier annoncé. Au cours de l'été, la « grande conférence économique et sociale » établira un agenda pour la durée du quinquennat. C'est le rôle de *Lasaire* que de contribuer à alimenter un débat qui va passer de l'affrontement des programmes à la mise en œuvre des politiques.

Il serait vain de chercher à couvrir l'ensemble des problèmes actuels. Le choix retenu ici a été de privilégier quelques thèmes qu'il apparaît urgent de traiter et qui tous impliquent d'articuler les mécanismes de la régulation économique et ceux du dialogue social. Les quatre notes de travail dont nous entamons la publication constituent la première étape de cette démarche.

#### **1. Les réformes du marché du travail**

Sous la pression des marchés financiers et de la troïka, des réformes dites « structurelles » du marché du travail, particulièrement brutales, sont en cours de mise en œuvre dans les quatre pays de l'Europe du Sud. Constituent-elles des variantes locales d'un modèle que l'Union européenne se proposerait de généraliser ainsi que peut le laisser supposer une Communication récente de la Commission?

## **2. Salaires et crise**

Alors que la dégradation de la conjoncture économique en Europe risque d'être amplifiée par la conjonction des programmes nationaux d'austérité, comment faire des salaires l'un des socles d'une politique de réamorçage de la croissance ? Comment, dans ce but, rendre complémentaires des dynamiques nationales aujourd'hui dispersées ? Pour assurer la croissance de la masse salariale, quel est l'équilibre souhaitable entre l'augmentation de l'emploi salarié et celle du salaire unitaire ?

## **3. Les accords compétitivité – emploi**

Les négociations interprofessionnelles reprennent le 16 mai alors que les syndicats sont jusqu'ici apparus divisés quant au principe, à la nature et au contenu d'un éventuel accord. François Hollande a, à la fois, réaffirmé sa fermeté sur la durée légale du travail et sa volonté de respecter les accords conclus par les « partenaires sociaux ». Quelles sont, dans ce nouveau contexte, les perspectives d'aboutissement de la négociation et de sa transposition législative ?

## **4. Restructurations et reconversions**

Il semble acquis que le champ des accords compétitivité-emploi est désormais limité au traitement de difficultés exceptionnelles et transitoires. Dès lors, reste entière la question d'une gestion positive des restructurations. Au-delà des exigences immédiates, liées au risque de multiplication des plans de sauvegarde de l'emploi, il faut définir une politique à moyen et long terme qui écarte le seul recours aux mesures d'accompagnement social pour privilégier les aides à la reconversion. Comment articuler, dans cette perspective, les politiques de formation, les politiques industrielles et les politiques territoriales ?

## **Synopsis**

La question salariale est doublement au cœur de la crise : à l'échelle mondiale, la part salariale dans la valeur ajoutée ayant baissé dans de nombreux pays ; et à l'échelle de la zone euro, la suppression de toute possibilité d'ajustement des taux de change n'ayant été remplacée par aucun mécanisme correcteur des évolutions divergentes des compétitivités-prix et des balances des paiements courants entre Etats membres.

Comment remédier à ces deux dérives ? Par un indispensable rééquilibrage des relations sociales, face à l'hégémonie persistante des actionnaires. Et au sein de la zone euro, par une démarche communautaire, qui, au lieu d'imposer aux seuls pays déficitaires des « dévaluations internes » draconiennes et un démantèlement du droit du travail, ferait contribuer chaque Etat membre à hauteur de ses marges de manœuvre ; à commencer par ceux qui accumulent des excédents, tout aussi insoutenables à terme que les déficits de leurs partenaires. Car autant qu'une austérité budgétaire généralisée, une austérité salariale généralisée peut étouffer la croissance et précipiter la zone euro dans la dépression.

La France se trouve dans une situation intermédiaire entre les pays du Nord et les pays du Sud de la zone euro. Une augmentation –dont l'ampleur reste à confirmer- des salaires en Allemagne améliore notre compétitivité, mais la pression sur les salaires dans les pays du Sud de la zone la dégrade. La conjoncture s'obscurcit et, sauf à mettre rapidement en place un vrai plan de relance dans la zone euro, l'année 2013 risque d'être très difficile. Les pertes d'emplois menacent de s'accroître et le chômage d'augmenter encore. Dans ce contexte, la question salariale pourrait être abordée sous l'angle de l'augmentation de la masse salariale, en cherchant l'équilibre le plus souhaitable entre augmentation des effectifs salariés et augmentation du salaire unitaire.

\* \* \* \* \*

## 1. Analyse de la crise : le point de vue de Lasaire en bref

La crise est profonde. Elle vient de loin et elle est loin d'être finie. D'abord financière, elle est devenue économique et sociale. Elle est plus dure en Europe -et tout particulièrement la zone euro- qu'ailleurs.

Nombreuses sont les analyses sur l'origine et les causes de la crise. Pour sa part, Lasaire avait dénoncé la montée inexorable des contradictions qui rendaient insoutenable le régime de croissance antérieur à l'éclatement de la crise : citons Michel Fried « De la crise des *Subprimes* à la crise financière » (Cahier, avril 2008) ; Jean-Louis Dayan « Un nouveau cours salarial ? » (Note, mai 2008). Puis, après l'éclatement de la crise au grand jour avec la faillite de *Lehman Brothers* (15 septembre 2008), Lasaire a produit une série de textes critiques, notamment : Neuvième Biennale de Lasaire à Saint-Etienne (18-19 septembre 2008) ; Michel Fried « Vers une panne historique des moteurs de la croissance ? » (Note, octobre 2008) ; Jacques Freyssinet « Deux rapports sur les inégalités dans le monde » (Note, décembre 2008) ; Pierre Héritier « Emplois, salaires, profit » (Billet, juillet 2009) ; Mireille Bardos « Les grandes agences de notation internationales : leur rôle dans la crise, vers quelles régulations ? » (Cahier, juillet 2009) ; Joël Maurice « Salaires et crise » (Cahier, octobre 2009) ; Pierre Héritier « Salaires et compétitivité » (Billet, décembre 2009) ; Joël Maurice « Dette publique et crise » (Cahier, novembre 2010) ; Michel Fried « Les non-dits de la crise » (Note, janvier 2011) ; Pierre Héritier « Crise, croissance, austérité<sup>1</sup> » (tribune, août-septembre 2011), « Les salaires contre la récession » (Note, février 2012) » ; Joël Maurice « Ombres et périls du Traité Merkel-Sarkozy » (Cahier, février 2012) ; Michel Fried « La logique de la crise : le mistigri des défauts de solvabilité » (Revue de l'IRES, février 2012).

Le dernier texte cité de Michel Fried brosse une claire synthèse de ses analyses, qui sont très largement partagées par Lasaire.

- La crise a deux causes principales. L'une tient à la mutation de la finance, à travers une montée des financements directs « de marché », l'émergence d'un nouveau modèle bancaire, la prolifération des produits dérivés, la titrisation, une régulation inadéquate avec de larges trous (paradis fiscaux). L'autre réside dans l'hégémonie des actionnaires, qui ont imposé de nouvelles normes de gestion des entreprises, désormais vouées à l'accroissement de leur valeur boursière. Ces deux mutations se renforcent mutuellement. Elles déstabilisent le partage de la valeur ajoutée et aboutissent à l'éclatement des inégalités, en faveur des revenus du capital et au détriment des revenus du travail, ainsi qu'à une aggravation considérable des inégalités au sein même des rémunérations salariales. Ce mouvement crée l'insolvabilité d'une partie croissante des catégories sociales. Pour échapper à l'étouffement de la demande globale, les illuminés de la finance ont imaginé une échappatoire consistant à proposer des crédits aux ménages à faibles revenus. Cette accumulation de créances douteuses a été un temps dissimulée par un recours massif à la titrisation. Mais la fuite en avant a trouvé ses limites. Est venu le moment où il a fallu se rendre à l'évidence de pertes, faibles d'abord (estimées à 100 Md\$ par le FMI à l'été 2007), puis colossales (4000 Md\$ en<sup>2</sup> avril 2009). Ces pertes ont provoqué, fin 2008 et en 2009, un freinage brutal de l'activité économique

---

<sup>1</sup> Tribune cosignée avec Michel Fried et Joël Maurice, largement évoquée dans la presse.

<sup>2</sup> A titre de comparaison, le PIB des Etats-Unis était de 14 000 Md\$ en 2009 (source : OCDE).

accompagné d'un grippage des prêts interbancaires, menaçant de provoquer une dépression analogue à celle qui a suivi le krach boursier d'octobre 1929. Une injection massive (plutôt bien coordonnée) de liquidités par les Banques Centrales et un soutien budgétaire (beaucoup moins bien coordonné) par les différents Etats ont permis de limiter la chute<sup>3</sup> du PIB en 2009. Mais la reprise est chaotique et les niveaux de production d'avant le krach de septembre 2008 peinent à être retrouvés.

- De plus, la crise est entrée dans une phase nouvelle, mettant cette fois en cause la soutenabilité de l'endettement public des Etats les plus endettés (voire de leur endettement global, agents publics et privés considérés ensemble). La dégradation de la note des Etats-Unis par les agences internationales de notation n'a guère renchéri, au moins pour le moment, les taux d'intérêts supportés par les emprunts publics aux Etats-Unis, et il en va pratiquement de même pour la France. Mais la révélation de la situation catastrophique des finances publiques grecque en mars 2010 a déclenché une réaction en chaîne ; elle a fait exploser les écarts (*spreads*) entre les taux d'intérêt s'appliquant aux emprunts publics des pays de la zone euro, au détriment des pays du Sud et au profit des pays du Nord (au premier chef, de l'Allemagne), la France se trouvant dans une situation intermédiaire. La gestion essentiellement intergouvernementale de cette nouvelle phase de la crise, relayée par la Troïka (Commission européenne, BCE<sup>4</sup>, FMI<sup>5</sup>), s'est traduite par une accumulation de mesures d'austérité budgétaire et de « réformes structurelles<sup>6</sup> », conditionnant le déblocage de d'aides financières souvent dénoncées comme insuffisantes et trop tardives<sup>7</sup>. Les protestations répétées des populations concernées, pas plus que les critiques sévères de nombreux économistes et non des moindres (J. Stiglitz, P. Krugman, K. Rogoff, etc) et du FMI lui-même, n'ont pas jusqu'ici ébranlé l'obstination des dirigeants de la zone euro.
- Et Michel Fried de conclure : « Une véritable sortie de crise ne pourra éviter de réformer les fondamentaux du modèle de croissance et plus particulièrement la gouvernance des entreprises, le partage salaire-profit, le modèle bancaire et la place des marchés financiers ».

Il en va de même pour l'Europe. Comme l'a fortement souligné la dixième Biennale de Lasaire<sup>8</sup>, une véritable sortie de la crise de la zone euro requiert de profondes réformes : une Banque centrale prêteur en dernier ressort, un vrai budget commun avec de vraies ressources fiscales communes -sous le contrôle démocratique du Parlement européen-, et *last but not least*, la sauvegarde des modèles sociaux européens et leur « convergence dans le progrès », le renforcement du rôle des acteurs sociaux, l'instauration de la démocratie sociale.

---

<sup>3</sup> La contraction du PIB en 2009 a quand même été la plus sévère depuis la deuxième guerre mondiale : -3,5% aux Etats-Unis, -4,2% dans la zone euro, dont -5,1% en Allemagne, -2,6% en France (source : OCDE, Base de données de Perspectives économiques n° 90, novembre 2011).

<sup>4</sup> Banque centrale européenne.

<sup>5</sup> Fonds monétaire international.

<sup>6</sup> Voir Jacques Freyssinet, « Les réformes du Marché du Travail », Note n°1 précitée, Lasaire, mai 2012.

<sup>7</sup> Un cran supplémentaire dans la stratégie d'austérité budgétaire généralisée<sup>7</sup> a été franchi avec le « Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance dans l'Union économique et monétaire », qui doit entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans les Etats membres qui l'auront ratifié d'ici-là, sous réserve qu'ils soient au moins 12. Voir Cahier précité n° 45 « Ombres et périls du Traité Merkel-Sarkozy ».

<sup>8</sup> Lors des séminaires d'Athènes (4 novembre 2011), Paris (19-20 janvier 2012) et Bruxelles (22 mars 2012).

## 2. « Salaires et crise », rappels et prolongements

La question salariale et la relation qu'elle entretient avec la crise méritent assurément de figurer en bonne place dans la concertation sociale et dans la politique économique et sociale à la recherche d'une issue positive et durable.

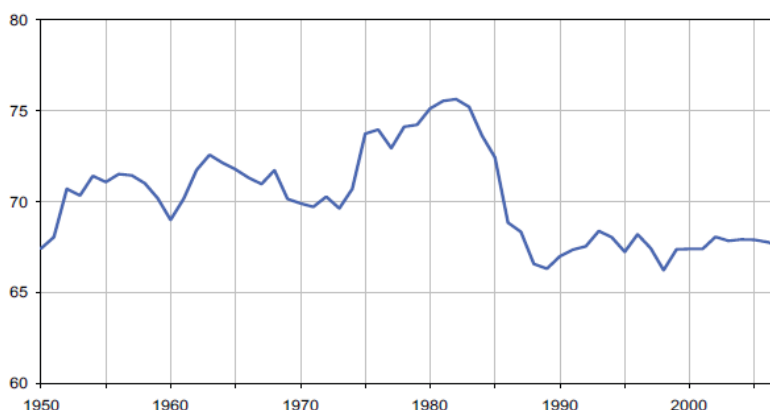
Lasaire a consacré à cette question le Cahier précité « Salaires et crise » de septembre 2009 dont on rappelle ci-après les principaux éléments. On procède ensuite à une mise à jour intégrant les données statistiques les plus récentes et on propose un commentaire interprétatif. Une attention particulière est accordée au partage de la valeur ajoutée d'abord en France, puis dans les pays partenaires.

### 2.1. Partage de la valeur ajoutée en France

2.1.1. Dans le Cahier Lasaire n°39 de septembre 2009 précité, nous faisons le point sur les données disponibles concernant le partage de la valeur ajoutée en France, à partir du rapport Cotis, complété par la Note de Conjoncture de juin 2009 de l'INSEE.

- **Rapport Cotis<sup>9</sup> (13 mai 2009).** De ce rapport nous extrayons le graphique ci-après :

**Evolutions entre 1950 et 2007  
de la part des salaires dans la « valeur ajoutée au coût des facteurs<sup>10</sup> »  
des « sociétés non financières<sup>11</sup> »**



#### **Encadré 2 Définitions<sup>12</sup>**

<sup>9</sup> Rapport intitulé « Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts des rémunérations en France », 13 mai 2009, de Jean-Philippe Cotis, alors Directeur général de l'INSEE.

<sup>10</sup> Voir définition en [encadré 2](#).

<sup>11</sup> Le choix du champ des « sociétés non financières », bien qu'il ne couvre que 56,5% de la valeur ajoutée totale, est justifié dans le rapport<sup>11</sup> par le fait qu'il permet d'éviter plusieurs difficultés statistiques, dont les deux principales sont liées au traitement des entrepreneurs individuels (leurs revenus sont assimilables pour partie à des salaires, pour partie à des profits ; leur nombre a fortement évolué au cours du temps) et à celui du secteur non-marchand.

- la valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée de la valeur des consommations intermédiaires. Elle se calcule d'abord « toutes taxes comprises ». En retranchant les « impôts sur les produits » (TVA, droits de douanes, TIPP, etc.) et en ajoutant les « subventions sur les produits », on obtient la « valeur ajoutée aux prix de base ». En retranchant les « impôts sur la production » (ex : taxe professionnelle) et ajoutant les « subventions d'exploitation », on obtient la « valeur ajoutée au coût des facteurs ».
- La « valeur ajoutée au coût des facteurs » se décompose en « rémunération des salariés » et « excédent brut d'exploitation (EBE) ».
- La « rémunération des salariés » comprend tous les versements directs ou indirects des employeurs à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers. Ce poste inclut : les rémunérations de base et les rémunérations annexes telles que les primes, ainsi que les versements au titre de l'épargne salariale, et divers avantages en nature. Il comprend également l'ensemble des cotisations sociales, qu'elles soient acquittées par le salarié ou l'employeur. Les cotisations patronales incluent les « cotisations imputées », qui financent les prestations directes des employeurs à leurs salariés, anciens salariés ou à leurs ayant-droit.
- « L'excédent brut d'exploitation (EBE) », encore appelé « profit brut<sup>13</sup> », se répartit en cinq grands usages :
  - le paiement de l'impôt sur les sociétés (IS) ;
  - le versement des intérêts, net des intérêts reçus ;
  - la distribution des revenus aux propriétaires du capital, nette des mêmes revenus reçus ;
  - diverses opérations ;
  - l'épargne qui correspond au revenu restant disponible pour l'autofinancement des investissements ou l'alimentation de la trésorerie.

**Remarque :** le ratio « part des salaires dans la valeur ajoutée » le plus pertinent est alors celui de « **part de la rémunération salariale dans la valeur ajoutée au coût des facteurs** ». De même, le ratio « part des profits dans la valeur ajoutée » le plus pertinent est alors celui de « **part de l'EBE dans la valeur ajoutée au coût des facteurs** ». La somme de ces deux ratios est exactement égale à 1.

D'un commentaire développé dans le Cahier, on peut retenir que, mise à part la « bosse » des années 1975-1986 consécutive aux chocs pétroliers, la part salariale dans la valeur ajoutée, qui fluctuait autour de **70,5%** entre 1950 et 1974, a fluctué entre 1986 et 2007 autour de **67,5%**, c'est-à-dire **3 points de pourcentage au-dessous**.

**Nota :** Rappelons que le rapport Cotis signalait deux autres phénomènes frappants :

- Au sein de la masse salariale, le développement considérable de « la dispersion des revenus salariaux », avec une envolée des salaires les plus élevés (celui du 1% des salariés les plus rémunérés).
- Au sein des profits (« excédent brut d'exploitation »), une envolée de la part des dividendes distribués, au détriment des bénéficiaires réinvestis.

#### • **Note de conjoncture de juin 2009 de l'INSEE**

Dans le Cahier, nous complétons le rapport Cotis en retraçant l'évolution du partage de la valeur ajoutée, tirée de la Note de Conjoncture de juin 2009 de l'INSEE. Les résultats sont repris dans le tableau 1 ci-après.

<sup>12</sup> Cf. Rapport, page 9 et glossaire.

<sup>13</sup> Cf. Rapport, page 65.

**Tableau 1**  
**Part de la rémunération salariale (RS)**  
**dans la valeur ajoutée au coût des facteurs (VA)**  
**des Sociétés non financières (SNF)**

	en %											
	2007				2008				2009			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
RS/VA	67,4	67,4	66,9	67,1	67,1	67,5	67,4	68,5	68,4	68,9	69,1	69,7
Variation	-0,2	0,0	-0,5	0,2	0,0	0,4	-0,1	1,1	-0,1	0,5	0,2	0,6

Source : Note de Conjoncture de juin 2009, et Note de Conjoncture de juin 2010, transcription Lasaire-éco.

La crise financière mondiale qui a éclaté au grand jour le 15 septembre 2008 avec la faillite de la Banque américaine *Lehman Brothers* s'est donc accompagnée, en une année, d'une augmentation de l'ordre de 2 point de pourcentage de la part salariale dans la valeur ajoutée.

### 2.1.2. Actualisation : Note de Conjoncture de mars 2012 de l'INSEE

De la Note de Conjoncture de mars 2012 de l'INSEE on tire le tableau 2 analogue, concernant les données des années 2010 et 2011 et les prévisions des deux premiers semestres de 2012.

**Tableau 2**  
**Part de la rémunération salariale RS**  
**dans la valeur ajoutée au coût des facteurs VA**  
**des Sociétés non financières (SNF)**

	en %											
	2010				2011				2012			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
RS/VA	68,8	68,8	68,8	69,4	69,1	69,9	69,7	70,2	69,6	69,5		
Variation	-0,9	0,0	0,0	0,6	-0,3	0,6	-0,2	0,5	-0,6	-0,1		

Source : Note de Conjoncture de mars 2012, transcription Lasaire-éco

Rappelons que le niveau de la part salariale dans la valeur ajoutée fluctuait autour de 70,5% avant les chocs pétroliers. Ainsi, ce niveau a presque été atteint en fin d'année 2011, mais un léger repli vers 69,5% (soit 1 point de moins qu'avant les chocs pétroliers) est prévu pour mi-2012.

### Commentaires interprétatifs.

- L'augmentation de la part salariale, qui, dans les données ci-dessus, accompagne la crise, est le résultat des enchaînements suivants : la demande est insuffisante par rapport aux capacités de production correspondant au capital productif et aux effectifs salariés en place ; cette insuffisance de la demande par rapport à l'offre se traduit par une concurrence accrue, donc par une pression à la baisse sur les prix, laquelle reste toutefois insuffisante pour empêcher une baisse des quantités vendues ; la productivité apparente du travail (quantités produites par heure travaillée) baisse -ou sa progression est freinée- ; les marges des entreprises sont réduites, autrement dit la part des profits dans la valeur ajoutée diminue ; « mécaniquement », la part des rémunérations salariales dans la valeur ajoutée augmente. C'est un effet de ce que les économistes appellent le « cycle de la productivité ».

- Lors d'un cycle économique normal, ce phénomène est réversible. Quand la reprise économique se manifeste, la production augmente de nouveau, le taux d'utilisation des capacités de productions se redresse, la productivité apparente du travail se rétablit, et la part salariale dans la valeur ajoutée annule sa poussée passagère. Les profits se reconstituent et permettent –s'ils sont utilisés à bon escient- de financer les investissements redevenus nécessaires.
- Encore faut-il qu'une politique économique contra-cyclique évite que l'insuffisance de la demande globale conjoncturelle ne se prolonge et ne se transforme en Dépression. Or, au sein de la zone euro, la politique monétaire de la Banque centrale européenne est –depuis l'origine de la crise- accommodante, mais les politiques budgétaires des Etats membres, après avoir été contra-cycliques<sup>14</sup> en 2008 et 2009, sont depuis lors polarisées vers un objectif prioritaire de désendettement, qui se traduit par une impulsion budgétaire négative : loin de prendre le relais de la demande privée défaillante, les politiques budgétaires contribuent à réduire la demande globale. Ce retournement de la politique budgétaire n'a pas épargné la France, même si elle a jusqu'ici été moins affectée que d'autres Etats membres, notamment grâce à la puissance des « stabilisateurs automatiques » que lui procure son niveau élevé de protection sociale.
- Dans ce contexte d'insuffisance non corrigée de la demande, il est inévitable que certaines entreprises fassent alors faillite. Les autres cherchent à rétablir leurs marges, souvent pour satisfaire leurs actionnaires (surtout celles qui sont cotées en bourse), plus rarement pour préparer l'avenir (recherche, voire investissements sinon de capacité, du moins de production de nouvelles gammes de produits) ; elles réduisent alors leur masse salariale (ou la freine) en pesant sur les salaires et/ou en réduisant leur main d'œuvre, provisoirement par recours au chômage technique, ou « structurellement », par réduction de leurs effectifs (retraites anticipées sans remplacement, licenciements). On reviendra plus loin sur la menace persistante en France de plans sociaux qui viseraient à « réduire les sureffectifs »
- Mais cette pression sur la masse salariale comprime encore la demande, aggrave le chômage, réduit le pouvoir de négociation des salariés et de leurs organisations représentatives. Ainsi se perpétue un cercle vicieux aux conséquences économiques et sociales dramatiques.
- En outre, l'augmentation du prix des hydrocarbures ajoute un élément de complexité et de fragilité. Selon la Note de Conjoncture de mars 2012, alors que « l'inflation sous-jacente » fluctue autour de 1,4% par an, l'indice des prix à la consommation y compris énergie atteint voire dépasse 2,5% par an ; « les salaires nominaux resteraient relativement dynamiques, dans le sillage de l'inflation ; les salaires réels seraient cependant quasiment stables ». Cette détérioration des « termes de l'échange » se traduit par une évolution de « l'indice des prix à la consommation » plus rapide que celle du « prix de la valeur ajoutée » ; il en résulte que, dans un tel cas, la ponction sur le pouvoir d'achat qui est ressentie par les salariés n'est pas captée par les profits des entreprises, si ce n'est par le profit des entreprises de production et de distribution d'hydrocarbures et par celui des pays producteurs.

---

<sup>14</sup> Quoique insuffisamment coordonnées, comme on l'a déjà dit.

## 2.2. Partage de la valeur ajoutée dans les pays partenaires

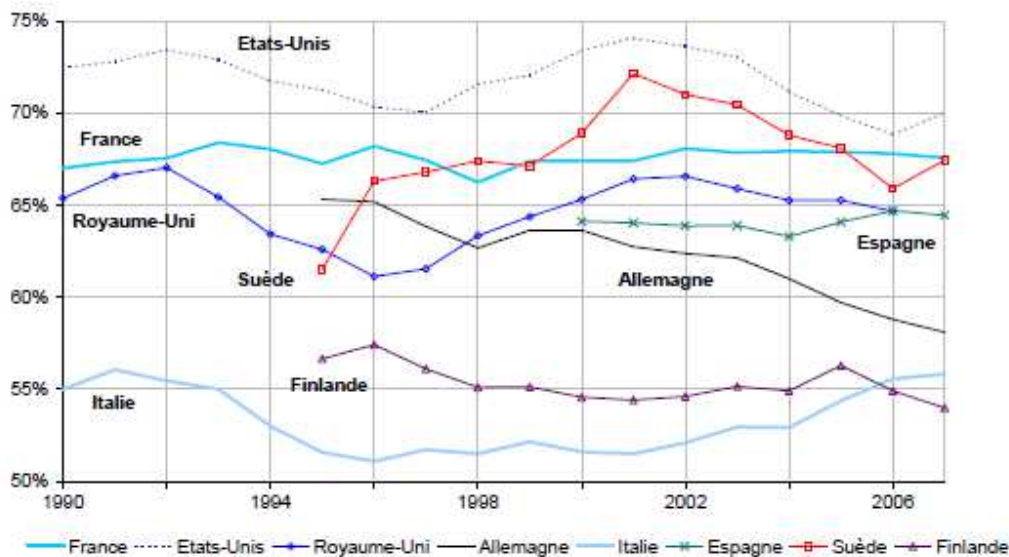
### 2.2.1. Une première comparaison a été faite dans le Cahier précité « Salaires et crise ».

- **Rapport Cotis<sup>15</sup> (13 mai 2009)**

Nous en reprenons la figure ci-dessous. Elle montre notamment que, entre 1990 et 2007 (donc avant la crise), la part salariale dans la valeur ajoutée, relativement stable en France, a considérablement chuté dans d'autres pays.

Cette chute est particulièrement marquée en Allemagne, sous l'effet des lois Hartz qui, au cours du second mandat du Chancelier Schröder, ont eu pour résultat une forte segmentation du marché du travail et un creusement des inégalités, mais aussi sous l'effet de la stratégie des syndicats allemands qui, à l'époque, ont accepté un compromis entre modération salariale et sauvegarde de l'emploi.

**Figure 1.10 : Comparaison internationale - Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée (au coût des facteurs) des sociétés non financières**



Source : Insee pour la France, BEA pour les États-Unis, ONS (Blue Book 2008) pour le Royaume-Uni, OCDE pour les autres pays.

- Dans le Cahier « salaires et crise », nous rappelions aussi la Note Lasaire « **Deux rapports sur les inégalités dans le Monde** » (Décembre 2008) de Jacques Freyssinet, commentant :
  - le rapport 2008 du BIT<sup>16</sup>, selon lequel, sur la période 1990-2005, la part des salaires dans le revenu national a diminué dans 51 des 73 pays étudiés, et a notamment perdu 9 points en moyenne dans les économies avancées ;

<sup>15</sup> *Jam. Cit.*

<sup>16</sup> International Labour Organization, International Institute for Labour Studies, *World of Work Report*, 2008.

- le rapport 2008 de l'OCDE<sup>17</sup>, selon lequel, au cours des 20 dernières années, les inégalités de revenu ont partout augmenté<sup>18</sup>, à cause principalement des inégalités de salaire, sous l'effet notamment des contrats précaires.

### 2.2.2. Actualisation des données

Entre 2007 et 2011, la part salariale dans la valeur ajoutée a évolué comme indiqué dans le tableau 3 ci-dessous, tiré d'« Alternatives économiques » (n° 312, avril 2012),

On notera qu'il s'agit ici de la valeur-ajoutée au prix du marché, non au coût des facteurs (voir encadré 2 ci-dessus). Cette différence de contenu explique les écarts de niveau par rapport aux données des paragraphes précédents. Mais les résultats en termes d'évolution entre 2007 et 2011 gardent tout leur sens.

Tableau 3  
Part salariale à prix de marché

Pays	Part salariale dans la VA en %		Ecart en points 2011-2007
	2007	2011	
France	56,8	58,7	1,9
Allemagne	55,1	57,9	2,8
Autriche	55,5	56,8	1,3
Pays-Bas	56,8	58,7	1,9
Belgique	59,6	61,3	1,7
Italie	53,7	55,1	1,4
Espagne	55,6	54,1	-1,5
Irlande	50,2	52,5	2,3
Finlande	53,7	57,1	3,4
Danemark	58,3	59,2	0,9
Suède	56,9	56,6	-0,3
Royaume-Uni	62,0	63,6	1,6
Portugal	57,2	58,2	1,0
Grèce	53,3	52,6	-0,7
Pologne	46,5	47,8	1,3
Hongrie	53,0	49,1	-3,9
Roumanie	56,6	54,3	-2,3
Bulgarie	46,1	49,3	3,2
Etats-Unis	60,6	59,1	-1,5

Source : Guillaume Duval, Alternatives économiques, n° 312, Avril 2012

**Commentaire :** la part des salaires dans la valeur ajoutée a enregistré dans la plupart des pays de la zone euro une certaine augmentation de la part des salaires dans la valeur ajoutée entre 2007 et 2011. Cette augmentation est sensiblement plus forte en Allemagne que dans les autres pays (à l'exception de la Finlande). Une minorité de pays ont enregistré en revanche une certaine

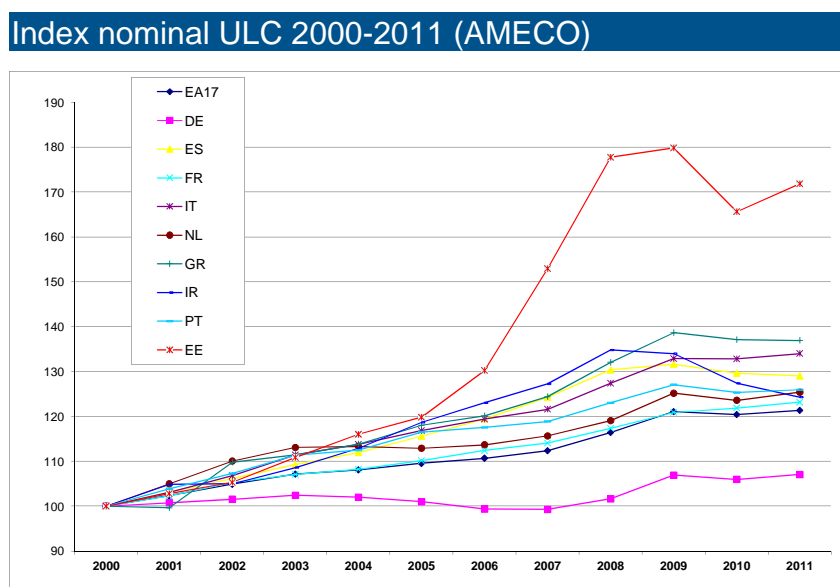
<sup>17</sup> OCDE, *Croissance des inégalités. Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, 2008

<sup>18</sup> Sauf en France, en Espagne et en Grèce.

diminution de la part salariale dans la valeur ajoutée ; le principal est les Etats-Unis, mais c'est aussi le cas en Espagne, en Grèce, en Roumanie et en Hongrie.

### 2.2.3. Rétrospective sur l'évolution comparée des coûts salariaux

De nombreux commentaires ont souligné que les salaires français ont évolué sur une décennie beaucoup plus rapidement que les salaires allemands. Un éclairage particulièrement instructif sur ce point a été apporté lors de la Biennale de Lasaire<sup>19</sup>, par la contribution de Véra Glassner (chercheur à l'ETUI), dont nous extrayons le graphique ci-dessous. Ce graphique retrace l'évolution entre les années 2000 et 2011, dans les Etats membres de la zone euro, du rapport entre le salaire nominal par salarié et le PIB en volume par personne employée, rapport assimilé au coût salarial par unité produite.



15

etui.

Nom. ULC: Ratio of compensation per employee to real GDP per person employed.  
 DE (Allemagne): Restraint development ULC due to continued wage restraint  
 IT, ES, IR, GR: dynamic growth before crisis  
 EE (Estonie): explosion nom. Compensation  
 Source : Vera Glassner, ETUI.

- **Avant la crise, c'est-à-dire entre 2000 et 2008**

On distingue clairement sur le graphique que, dans la plupart des pays de la zone euro, les évolutions ont été relativement voisines, mais que deux pays sont sortis du lot : l'Estonie en haut du graphique, l'Allemagne en bas. Ainsi, en moyenne dans la zone euro, l'indice est passé de 100 l'année 2000 à 120 l'année 2008, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance de 2%

<sup>19</sup> Dixième Biennale de Lasaire, séminaire d'Athènes (4 novembre 2011).

par an<sup>20</sup>, parfaitement cohérent avec l'objectif d'inflation de 2% par an annoncé par la BCE. **La France se trouvait très légèrement au-dessous de cette moyenne.** L'Italie, l'Espagne, l'Irlande, la Grèce évoluaient à un rythme plus rapide, en 3% par an environ. Fait exception vers le haut l'Estonie, dont le coût salarial par unité produite s'est envolé entre 2005 et 2009 ; mais c'est un très petit pays. Bien plus lourde de conséquences pour la zone euro est l'exception vers le bas que constitue le premier Etat membre de la zone euro en termes de PIB, **l'Allemagne, dont les coûts salariaux par unité produite sont restés inchangés entre 2000 et 2008. Au cours de cette période, l'Allemagne avait donc amélioré sa compétitivité-prix de 20% par rapport à la France, mais davantage encore par rapport à tous les autres pays de la zone euro.** Si comportement atypique il y eut, ce ne fut donc pas le fait de la France, mais bien de l'Allemagne.

- **Depuis l'éclatement de la crise, c'est-à-dire entre 2008 et 2011**

Le graphique montre une certaine correction des tendances antérieures. La courbe de l'indice des coûts salariaux unitaires est plate en moyenne pour la zone euro, ainsi que pour l'Italie, l'Espagne, la Grèce (c'était avant les exigences de la Troïka !). La courbe de la France est passée très légèrement au-dessus de la moyenne. La courbe de l'Irlande et plus encore celle de l'Estonie sont inclinées vers le bas. La courbe de l'Allemagne a monté de 6 à 7% en 2009 –probablement sous l'effet du « *Kurzarbeit*<sup>21</sup> » ; mais elle est restée horizontale en 2010 et 2011.

#### 2.2.4. Rétrospective sur l'évolution comparée de la balance des paiements courants

Si on considère la balance des paiements courants<sup>22</sup> de chaque pays, son évolution a été parallèle à celle des coûts salariaux par unité produite, comme l'indique le tableau 4 ci-après.

Tableau 4  
Balance des paiements courants  
En Md\$

Pays	En 2000	En 2008	En 2011
<b>Allemagne</b>	<b>-34,1</b>	<b>228,9</b>	<b>177,2</b>
Pays-Bas	7,9	37,2	65,9
Autriche	-1,4	20,2	12,7
Finlande	9,6	6,9	1,1
<b>France</b>	<b>19,3</b>	<b>-50,0</b>	<b>-63,2</b>
Italie	-5,7	-65,4	-79,1
Espagne	-23,0	-154,6	-60,2
Belgique	9,4	-8,0	-2,6
Irlande	0,1	-15,1	1,0
Portugal	-12,2	-31,9	-19,4
Grèce	-9,9	-51,2	-26,1

Source : Perspectives de l'OCDE, n° 90, novembre 2011

<sup>20</sup>  $1,21^{1/8} = 1,0203$

<sup>21</sup> Littéralement « travail court », forme de chômage partiel à très grande échelle (qui s'apparente à une forte réduction conjoncturelle du temps de travail) par lequel les entreprises allemandes ont gardé leurs salariés pendant la crise et on pu redémarrer très rapidement lors de la reprise économique de 2010.

<sup>22</sup> Balance globale du pays avec tous les autres pays du monde, portant sur les échanges commerciaux (biens et services), plus les transferts courants (dons, aides), plus les revenus (salaires, intérêts, dividendes).

Les paiements courants de la France étaient en excédent l'année 2000. Ils étaient en déficit l'année 2008 et plus encore en 2011.

A l'inverse, Les paiements courants de l'Allemagne étaient en déficit l'année 2000. Ils ont atteint en 2008 un excédent considérable, qui s'est légèrement atténué depuis.

L'Italie, l'Espagne, la Belgique ont connu comme la France une forte détérioration de leurs paiements courants entre les années 2000 et 2008. Entre 2008 et 2011, le déficit s'est atténué en Espagne et en Belgique, mais il a continué à se creuser en Italie.

Les Pays-Bas, l'Autriche et la Finlande ont connu comme l'Allemagne une forte augmentation de leurs paiements courants entre les années 2000 et 2008. Entre 2008 et 2011, l'excédent s'est atténué en Autriche et en Finlande, mais il s'est accru aux Pays-Bas.

La concomitance entre l'évolution des coûts salariaux unitaires et l'évolution des balances des paiements courants est frappante. L'interprétation resterait cependant à élucider.

- La compétitivité-prix joue vraisemblablement un rôle dans le fort dynamisme des quantités que l'Allemagne exporte, dans le faible dynamisme des quantités qu'elle importe, donc dans la réduction de son taux de chômage.
- Mais plutôt que dans la compétitivité-prix<sup>23</sup>, c'est probablement dans d'autres causes qu'il faut rechercher l'origine du développement de la balance des paiements courants allemande : présence active sur les marchés mondiaux les plus dynamiques, spécialisation des produits, qualité et montée en gamme, et relations sociales : la modération salariale a permis une amélioration des marges qui ont été utilisées pour financer la recherche-développement (elle a par ailleurs permis d'amortir le choc de la crise sans dégâts pour l'appareil de production allemand).

## **2.3. Quelles perspectives pour 2012 et 2013 ?**

Les mouvements des salaires et des échanges retracés ci-dessus risquent cependant de connaître à l'avenir des évolutions nettement différentes, compte tenu de la crise de la dette au sein de la zone euro et des politiques d'austérité et de « réformes structurelles » adoptées jusqu'ici prétendant y faire face.

### **2.3.1. Perspectives d'évolutions des salaires et des prix**

- Les partenaires de la France au sein de la zone euro connaissent des évolutions très contrastées.

---

<sup>23</sup> On pourra trouver en annexe 2 un rappel du « théorème des élasticités critiques ».

- **D'un côté, les salaires augmentent en Allemagne<sup>24</sup>.** C'est une nouvelle réjouissante, même s'il faut rester prudent sur le degré de diffusion de ces augmentations compte tenu du mouvement tendanciel de désaffiliation des entreprises par rapport aux accords de branches. Les syndicats allemands ont désormais adopté une stratégie de participation à la bonne santé économique du pays. Ils ont conscience<sup>25</sup> du caractère non soutenable de la baisse de la part salariale dans la valeur ajoutée enregistrée depuis une dizaine d'année et du développement de la précarité en Allemagne, ainsi que des déséquilibres commerciaux excessifs au sein de la zone euro. Un salaire minimum obligatoire est mis progressivement en place dans certaines branches à très bas salaires. Les responsables politiques allemands eux-mêmes se montrent compréhensifs à l'égard de ces augmentations salariales. Tout cela est une des clés d'un nécessaire rééquilibrage interne à la zone euro.
  
- **Mais à l'opposé, les salaires sont en voie de réduction au Sud.** Car si l'Allemagne pratique sans le dire et avec une certaine prudence une démarche de « réévaluation interne », c'est en revanche désormais au grand jour et avec la plus grande brutalité que la Troïka, avec la bénédiction et les encouragements du Conseil européen, impose des « **dévaluations internes** » aux Etats membres en difficulté, successivement la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne, l'Italie (et demain la France ?). Au menu, d'une part une austérité budgétaire d'autant plus dévastatrice pour la croissance qu'elle fixe des objectifs en termes de pourcentage du PIB nominal, ce qui fait entrer dans une spirale dépressive incontrôlable (voir Cahier Lasaire n° 45 « Ombres et périls du Traité Merkel-Sarkozy ») ; et d'autre part (voir la Note n°1 précitée « Les réformes du marché du travail »), des réductions de salaire minimum, des baisses de salaires dans la fonction publique, l'allongement de la durée annuelle de travail sans augmentation de salaire, le démantèlement des conventions collectives de branche, un détricotage du droit du travail, des atteintes caractérisées à la protection sociale (ces stabilisateurs automatiques qui avaient pourtant été salués comme ayant permis de limiter la casse au plus gros de la crise financière). Certes, de ces diminutions directes ou indirectes des coûts salariaux il est attendu une diminution des prix de production devant permettre de rétablir la compétitivité-prix, et ainsi de favoriser la croissance par plus d'exportations et moins d'importations ; mais cette baisse virtuelle des prix risque fort de prendre « un certain temps » et d'être précédée par une implosion de la demande interne. C'est bien ce que l'on constate dans les plus récentes prévisions macroéconomiques pour 2012 : Italie : -1,9%, Espagne : -1,6%, etc. (voir plus loin [tableau 5](#)). Il est fort à redouter que l'année 2013 ne soit guère plus engageante.

### 2.3.2. La France entre Nord et Sud

Ainsi les salaires se montrent (relativement) dynamiques dans les pays situés au Nord de la France, en tout cas en Allemagne, mais en berne dans les Pays situés au Sud.

---

<sup>24</sup> « Début avril 2012, le syndicat Ver.Di a obtenu une augmentation de salaire de 6,3% sur deux ans (mars 2012-mars 2014) pour les deux millions de fonctionnaires travaillant soit pour l'Etat fédéral, soit dans les collectivités territoriales. De son côté IG Métal réclame 6,5% d'augmentation de salaire sur 12 mois, ainsi que différents engagements concernant la formation des jeunes et la consultation des représentants du personnel avant de recourir au travail intérimaire ». Des primes considérables (non incorporées dans les salaires de base) ont été accordés à leurs salariés par les grands constructeurs automobiles allemands. Le Monde, 29 avril 2012.

<sup>25</sup> Source : séminaires Lasaire-Friedrich Ebert Stiftung de 2011.

➤ **De l'augmentation des salaires allemands que peut-on attendre ?**

- A court terme, en Allemagne, les marges des entreprises ne devraient pas augmenter dans les mêmes proportions que les salaires ; donc les prix de production devraient augmenter à un rythme plus faible que les salaires ; de sorte que chaque unité salariale devrait bénéficier d'un pouvoir d'achat plus élevé, et l'utiliser (presque en totalité) pour augmenter sa consommation, contribuant ainsi à renforcer la demande globale intérieure. L'augmentation du salaire unitaire pourrait en revanche diminuer l'offre rentable des entreprises allemandes. Mais en situation de chômage par insuffisance de la demande globale, le premier effet devrait dominer le second. Au total, le volume de la consommation des ménages allemands devrait augmenter, y compris la part de cette consommation qui est importée, et en son sein la part importée de France. A cet effet volume positif de la demande intérieure allemande devrait s'ajouter un effet prix relatifs (ou « compétitivité-prix ») favorable, si les salaires allemands augmentent plus que les salaires français ; en effet, les prix des produits allemands augmentant alors plus vite que les prix des produits français, il devrait en résulter une diminution des quantités de produits allemands importées par la France et une augmentation des quantités de produits français exportées vers l'Allemagne<sup>26</sup>.
- A plus long terme, la question est de savoir si, en Allemagne, les entreprises rétabliront leur taux de marge, auquel cas les prix augmenteraient finalement dans la même proportion que les salaires ; ce qui effacerait les gains de pouvoir d'achat des salariés, donc l'augmentation de la demande intérieure. Mais l'effet prix relatif subsisterait et il serait même amplifié, jouant en faveur des quantités de produits français exportés vers l'Allemagne et au détriment des quantités de produits allemands importés par la France.

➤ **Le phénomène est malheureusement symétrique vis-à-vis des pays qui mettent en œuvre des diminutions directes ou indirectes de salaire**, comme l'Espagne et l'Italie, et plus encore la Grèce, le Portugal, l'Irlande.

- A court terme, dans chacun de ces pays les marges des entreprises ne devraient pas baisser dans les mêmes proportions que les salaires ; donc les prix de production devraient baisser à un rythme plus faible que les salaires ; de sorte que le pouvoir d'achat des ménages devrait se contracter. Cela devrait entraîner une compression du volume de la consommation des ménages, donc du volume des importations du pays, et parmi elles des importations en provenance de France. A cet effet volume négatif de la demande du pays devrait s'ajouter un effet prix relatifs (ou « compétitivité-prix ») amplificateur, qui contribuerait d'une part à diminuer le volume de nos exportations vers ce pays, d'autre part à augmenter le volume de nos importations provenant de ce pays<sup>27</sup>.
- A plus long terme, la question est de savoir si dans le pays les entreprises modèreront leur taux de marge, auquel cas les prix ralentiraient finalement dans la même proportion que les salaires ; ce qui effacerait les pertes de pouvoir d'achat, donc la contraction de la demande intérieure. Mais l'effet prix relatif subsisterait et il serait même amplifié, poussant à la baisse le volume de nos exportations vers ce pays et à la hausse le volume de nos importations en provenance de ce pays.

---

<sup>26</sup> L'impact sur la balance commerciale est plus incertain. Pour plus de justifications, voir [annexe 1](#) à la présente Note.

<sup>27</sup> L'impact sur la balance commerciale est plus incertain. Pour plus de justifications, voir [annexe 1](#) à la présente Note.

➤ **Quelle va être pour la France la résultante de ces effets en sens contraire ?**

- Pour s'en faire une idée, rappelons l'importante comparée des principaux Etats membres de la zone euro dans les exportations et les importations de la France. Les données les plus récentes disponibles (tableau 5 ci-dessous) sont les données douanières<sup>28</sup> relatives à l'année 2010, mais malgré les évolutions qui ont pu se produire depuis, elles peuvent être considérées comme significatives.
- Il apparaît que nos exportations vont, par ordre décroissant, vers l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas, et que nos importations proviennent par ordre décroissant d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, d'Espagne et des Pays Bas. On notera que le solde douanier de la France est négatif de 68,9 Md€ au total, et de 34,4 md€ (exactement la moitié) avec la zone euro

Tableau 5  
Exportations (FAB) et importations (CAF) de la France en 2010

en milliard d'euros			
Pays	Exportations (1)	Importations (2)	Solde
<b>Allemagne</b>	<b>62,9</b>	<b>79,1</b>	<b>-16,2</b>
Pays-Bas	16,2	19,3	-3,1
Autriche	3,4	4,5	-1,1
Finlande	1,9	2,2	-0,4
Italie	31,5	34,8	-3,3
Espagne	29,0	28,3	0,7
Belgique	29,2	35,9	-6,7
Irlande	6,9	5,9	-3,8
Portugal	4,2	4,3	-0,1
Grèce	2,7	0,6	2,1
<b>Zone euro</b>	<b>196,6</b>	<b>226,2</b>	<b>-34,4</b>
<b>Union européenne</b>	<b>237,7</b>	<b>269,0</b>	<b>-31,3</b>
<b>Total monde</b>	<b>388,0</b>	<b>456,9</b>	<b>-68,9</b>

Source : direction générale des Douanes et Droits indirects. (1) Biens FAB (franco à bord) ; (2) biens Caf (coûts, assurances, fret)

- Il est loisible de parcourir un à un les Etats membres de la zone euro. Pour simplifier, nous proposons de les regrouper (voir tableau 6 ci-dessous), en prenant comme critère le solde de la balance des paiements courants de chaque pays avec l'ensemble de tous ses partenaires dans le monde (et pas seulement avec la France)<sup>29</sup>. Considérons un premier groupe de pays dont la balance globale des paiements courants est excédentaire : il comprend l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande. Considérons un deuxième groupe comprenant nos principaux partenaires dont la balance globale des paiements courants est déficitaire : Italie, Espagne, Belgique. Il apparaît alors que nous exportons légèrement moins vers le premier bloc (84,3 Md€) que vers le deuxième (89,7 Md€) et qu'au contraire, nous importons légèrement plus du premier bloc (105 Md€) que du deuxième (99 Md€). Si on additionne imports et exports pour avoir une idée de l'intensité globale des échanges commerciaux, les deux blocs représentent des montants très proches : 189,3 Md€ pour le premier, 188,7 Md€ pour le deuxième. Si on considère en outre les trois « petits » Etats membres de la zone euro qui ont été les premiers en difficulté, et si on les regroupe en un troisième bloc, on voit que

<sup>28</sup> Les importations sont comptabilisées CAF (y compris « coûts, assurances, fret »), tandis que les exportations sont comptabilisées FOB (« franco à bord »).

<sup>29</sup> Rappel : ces balances des paiements sont indiquées au tableau 4 ci-dessus.

nous exportons vers eux 9Md€ et que nous importons 10,8Md€, soit un montant global des échanges de 19,8 Md€, environ 10% du premier ou deuxième bloc.

Tableau 6  
Exportations (FAB) et importations (CAF) de la France en 2010

Pays	En Mds €			
	Exportations (1)	Importations (2)	Solde : (1)-(2)	Total : (1)+(2)
Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Finlande	84,3	105,0	-20,7	189,3
Italie, Espagne, Belgique	89,7	99,0	-9,3	188,7
Irlande, Portugal, Grèce	9,0	10,8	-1,8	19,8

Source : idem.

- Au total, il est frappant que nos échanges douaniers<sup>30</sup> soient déficitaires avec chacun de ces trois blocs. Mais surtout, **la somme des blocs des pays qui -contraints et forcés- mettent en œuvre des politiques de « dévaluation interne », pèsent un peu plus dans nos échanges que les pays « en bonne santé », qui mettent –non sans précaution –en œuvre des politiques de « réévaluation interne » ou devraient logiquement le faire.**
- **Esquisse de problématique.** L'analyse qui précède paraît suggérer la problématique suivante :
  - En l'état actuel des politiques macroéconomiques et sociales au sein de la zone euro, les salaires devraient suivre en France **une évolution intermédiaire** entre celle des salaires du Nord et celle des salaires du Sud, afin que la compétitivité qui sera regagnée sur le Nord compense (au moins) la compétitivité qui sera perdue au Sud.
  - Mais au-delà de cette simple adaptation défensive à l'état des choses, une réelle **concertation des politiques économiques et sociales, y compris salariales**, au sein de la zone euro, pourrait changer la donne, jeter les bases d'une **méthode réellement coopérative** et ouvrir une porte de **sortie vers le haut** (y compris un rétablissement de la part salariale dans la valeur ajoutée<sup>31</sup>, au sein de la zone euro, condition -selon Lasaire- pour retrouver un chemin de croissance équilibrée).

### 2.3.3. Perspectives d'évolution de l'emploi, en lien avec la croissance économique

Selon la Note de conjoncture de mars 2012, « au premier semestre 2012, dans les secteurs marchands, 49 000 emplois seraient supprimés (après 54 000 au second semestre 2011) ; dans les secteurs non marchands, 33 000 emplois seraient créés ; au total, les pertes d'emploi se

<sup>30</sup> CAF-FOB il est vrai, comme on l'a déjà dit.

<sup>31</sup> Un taux d'augmentation du salaire (toutes cotisations sociales comprises) supérieur au taux d'augmentation de la rémunération du capital entraîne une augmentation de la part salariale dans la valeur ajoutée si -et seulement si- la combinaison des facteurs de production (c'est-à-dire le capital productif par salarié) est peu impactée par cette évolution du coût relatif de ces facteurs ; en termes plus techniques : si et seulement si « l'élasticité de substitution » est inférieure à 1 (pour plus de détail, voir [annexe 2](#) à la présente Note). On a tout lieu de penser que cette condition est réalisée à court terme. A plus long terme, l'élasticité augmente, au fur et à mesure que les « générations de capital » les plus récentes remplacent les plus anciennes ; la question de savoir si l'élasticité reste inférieure à 1 ou tend vers 1 est un sujet de débat entre les économistes.

poursuivraient, mais elles seraient moins nombreuses qu’au second semestre 2011 (-18000 après – 70000)». « A mi-2012, le taux de chômage au sens du BIT s’élèverait à 9,7% (10,1% y compris Dom), après 9,6% (resp.10, 0%) à la fin 2011 ».

Cependant ces projections d’emploi et de chômage ont été faites **avant** la révision des prévisions de croissance des différents Etats membres de la zone euro, qui ont toutes été revues à la baisse. Le tableau 7 donne les prévisions de croissance publiées par le FMI le 17 avril 2012 pour les pays cités.

Tableau 7  
Prévisions de croissance du PIB réel

Pays	En% par an		
	Année 2011	Année 2012	Année 2013
<b>Allemagne</b>	<b>3,1</b>	<b>0,6</b>	<b>1,5</b>
Pays-Bas	1,3	-0,5	0,8
Autriche	3,1	0,9	1,8
Finlande	2,9	0,6	1,8
<b>France</b>	<b>1,7</b>	<b>0,5</b>	<b>1,0</b>
Italie	0,4	-1,9	-0,3
Espagne	0,7	-1,8	0,1
Belgique	1,9	0,0	0,8
Irlande	0,7	0,5	2,0
Portugal	-1,5	-3,3	0,3
Grèce	-6,9	-4,7	0,0
<b>Zone euro</b>	<b>1,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,9</b>
<b>Total économies avancées</b>	<b>1,6</b>	<b>1,4</b>	<b>2,0</b>
<b>Monde</b>	<b>3,9</b>	<b>3,5</b>	<b>4,1</b>

Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2012

- **L’année 2012, selon le FMI, serait très sombre pour la zone euro<sup>32</sup>.**

Le PIB reculerait lourdement en Grèce, mais aussi au Portugal, en Espagne, en Italie, et même aux Pays-Bas ; il serait stable en Belgique ; il progresserait à peine en Allemagne et en France, ainsi qu’en Autriche, Finlande et Irlande. La réalité semble encore pire que ces prévisions pourtant très récentes. Les Echos du 26 avril 2012 soulignent que neuf économies européennes seraient actuellement en récession : sept dans la zone euro : Italie, Espagne, Pays-Bas, Belgique, Irlande, Portugal, Grèce ; deux hors zone euro : Royaume-Uni et Danemark. Le taux de croissance trimestriel de l’Allemagne serait quasi-nul.

**Il existe donc un risque sérieux que la France connaisse en 2012 une croissance inférieure au taux de 0,5% prévu par le FMI, et qui est aussi celui pris en compte dans le programme de François Hollande.**

Dans ces conditions, la situation de l’emploi en France risque fort de s’aggraver en 2012. D’autant plus que, comme on l’a vu (cf § 1.2.1), si la croissance reste atone, les entreprises dont le taux de marge a baissé vont vraisemblablement réduire leur main d’œuvre pour se séparer –au

<sup>32</sup> Comme on l’a déjà dit plus haut.

lendemain des élections présidentielles ou législatives- de ce qu'elles considèrent comme des sureffectifs<sup>33</sup>.

- **Des prévisions de croissance de 2013 surestimées ?**

Les prévisions du FMI pour 2013 tablent pour la zone euro dans son ensemble à une croissance de 0,9%. Or ces prévisions risquent fort d'être surestimées si les dispositions décidées par les chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro étaient mise en oeuvre, tant en matière de super-austérité budgétaire inscrite dans le « Traité de Stabilité, de Coordination et de Convergence » actuellement soumis à ratification, qu'en matière de « réformes structurelles » visant à « flexibiliser le marché du travail », à « désindexer les salaires », à ramener toutes les négociations collectives au niveau de l'entreprise. Certes, l'idée d'un « Pacte de croissance » fait son chemin dans les discours<sup>34</sup>, mais elle paraît très rhétorique, si ce Pacte devait consister en « mesures structurelles » pour favoriser la flexibilité des marchés, à l'exclusion de tout soutien à l'activité économique. On peut même craindre que la flexibilisation du marché du travail dans un contexte d'insuffisance de la demande globale soit extrêmement « procyclique », en provoquant une contraction supplémentaire de la masse salariale... au moment même où il faudrait l'augmenter.

En l'état, selon le FMI la croissance de la France en 2013 serait de 1%, en net retrait par rapport à l'hypothèse de 1,75% prise en compte dans le programme de François Hollande. Or une moindre croissance aurait pour corollaire un moindre emploi et un chômage plus élevé.

### **2.3.4. « L'emploi, au centre des préoccupations des Français »**

Selon un récent sondage *Viavoice*, relaté dans les Echos du 26 avril 2012, l'emploi est placé en tête des préoccupations des Français par 31% des personnes interrogées. Viennent ensuite le pouvoir d'achat (21%), la dette et le déficit public (11%), la santé publique (6%), la sécurité (5%), l'environnement (4%), l'enseignement (4%), etc.

Cet ordre de priorité paraît concorder avec celui qui est envisagé pour « le *lancement des principaux chantiers sociaux du quinquennat lors de la **Conférence nationale pour la croissance et l'emploi de mi-juillet** : politique de l'emploi et de la formation (priorités : emploi des jeunes et des seniors, encadrement des licenciements boursiers, sécurisation des parcours, lutte contre la précarité, égalité sociale et professionnelle), qualité du travail, pouvoir d'achat et politique salariale, sécurisation des retraites* »<sup>35</sup>.

- **Esquisse de problématique**

- La diminution de l'emploi et la hausse du chômage apparaissent comme des menaces redoutables qui vont probablement encore s'accroître dès le lendemain des élections

---

<sup>33</sup> Voir notamment «Le Monde du 20 avril 2012 : « Le chômage, bombe à retardement de l'élection : des syndicalistes et des économistes s'attendent à une aggravation de la situation de l'emploi après le 6 mai ».

<sup>34</sup> Audition de Mario Draghi (Président de la BCE) devant le Parlement de Bruxelles le 25 avril 2012 ; et commentaires d'Angela Merkel.

<sup>35</sup> François Hollande, « Première année du changement »

présidentielles. Enrayer ces menaces puis redresser la situation de l'emploi et faire reculer le chômage apparaissent dès lors comme un enjeu primordial de la Conférence nationale pour la croissance et l'emploi. A cet égard, les mesures en faveur de l'emploi des jeunes les plus défavorisés et des seniors devraient être discutées en vue d'une mise en œuvre aussi rapide que possible. Il devrait en aller de même pour les mesures évitant les licenciements économiques et la multiplication éventuelle de plans sociaux et pour des mesures de maintien du contrat de travail qui ont fait la preuve de leur efficacité en Allemagne, pour passer le cap d'une conjoncture très déprimée.

- Dans ce contexte, la question salariale pourrait être abordée sous l'angle de l'augmentation de la masse salariale, en cherchant l'équilibre le plus souhaitable entre augmentation des effectifs salariés et augmentation du salaire unitaire.
- Pour autant, au-delà de la résistance aux menaces sur l'emploi et les salaires, il reste essentiel de trouver le chemin d'un autre compromis au sein de la zone euro –et de l'union européenne tout entière-, pour une relance de la croissance économique et pour -non pas un démantèlement- mais au contraire un renouveau des relations sociales.
- A cet égard, il apparaît fondamental, en France comme dans de nombreux autres pays, d'établir au sein des entreprises un meilleur équilibre entre le pouvoir des actionnaires actuellement hégémonique, et celui des représentants des salariés.

\* \* \* \* \*

## ANNEXES

**Ces deux annexes ne sont pas indispensables à la lecture de la Note.**

Elles ont un caractère technique.

Elles sont jointes seulement pour rappeler que les évolutions des salaires et plus généralement des prix ont sur les quantités un impact plus ou moins fort (selon la valeur des « élasticités »), dont il convient de tenir compte pour apprécier l'évolution des montants (qui sont le produit des prix par les quantités).

**Annexe 1. Echanges commerciaux entre la France et l'Allemagne et élasticités-prix.**

**Annexe 2. Prix relatif du travail et du capital, part salariale dans la valeur ajoutée, prix du produit, pouvoir d'achat.**

## Annexe 1

### Echanges commerciaux entre la France et l'Allemagne et élasticités-prix

Appelons  $M$  le montant en euros des importations françaises en provenance d'Allemagne et  $X$  le montant en euros des exportations françaises vers l'Allemagne. Le déficit commercial français vis-à-vis de l'Allemagne est donc :  $D = M - X$ .

Supposons à titre illustratif que les prix des produits allemands augmentent de 1% et que les prix des produits français restent stables (ces prix sont les uns et les autres exprimés en euros). Supposons que, en conséquence, les quantités des produits allemands importées par France diminuent de  $e_M$  % et que les quantités de produits français exportées vers l'Allemagne augmentent de  $e_X$  %. Une hypothèse de bon sens est que ces deux « élasticités-prix »  $e_M$  et  $e_X$  sont **positives**.

- **Un effet doublement favorable à la production, donc à l'emploi, en France.**

Des hypothèses ci-dessus il résulte que :

- d'une part, la France exporterait vers l'Allemagne des quantités plus grandes, ce qui serait favorable à la production, donc à l'emploi, en France ;
- d'autre part, la France importerait d'Allemagne des quantités moins grandes, ce qui -pour autant que les consommations équivalentes se tourneraient vers des produits français- serait aussi favorable à la production, donc à l'emploi, en France.

- **L'impact sur la balance commerciale française est cependant plus incertain.**

En effet :

- les recettes françaises (produit des prix par les quantités) d'exportation vers l'Allemagne *augmenteraient* :  $\Delta X = e_X \cdot X$
- mais les dépenses françaises d'importation (produit des prix par les quantités) en provenance d'Allemagne enregistreraient une variation  $\Delta M = (1 - e_M) \cdot M$  ; or cette variation serait *positive* si (et seulement si)  $e_M < 1$ , c'est-à-dire si les quantités importées d'Allemagne par la France baissaient d'un pourcentage inférieur au pourcentage d'augmentation des prix allemands ; si tel était le cas, alors les dépenses d'importations françaises *augmenteraient* elles aussi ;
- au total le déficit commercial de la France vis-à-vis de l'Allemagne subirait la variation suivante :  $\Delta D = \Delta M - \Delta X$  soit :  $\Delta D = (1 - e_M) \cdot M - e_X \cdot X$

Cet impact serait donc une *diminution* du déficit commercial de la France vis-à-vis de l'Allemagne si et seulement si :

$$e_M + e_X \cdot \frac{X}{M} > 1$$

Pour déterminer le sens de variation du solde de la balance commerciale entre la France et l'Allemagne, il faudrait donc disposer d'une estimation fiable des élasticités-prix des échanges commerciaux entre les deux pays.

## Annexe 2

### Prix relatif du travail et du capital, part salariale dans la valeur ajoutée, prix du produit pouvoir d'achat

#### Notations

$L$	quantité de travail (nombre annuel moyen de salariés)
$K$	capital productif (terres, infrastructures, bâtiments, machines, etc.)
$\frac{K}{L}$	capital productif par salarié, indicateur de la combinaison des facteurs de production
$w$	salaire unitaire <sup>36</sup> (toutes cotisations comprises)
$c$	coût d'usage d'une unité de capital <sup>37</sup>
$\frac{w}{c}$	salaire rapporté au coût d'usage du capital, indicateur du coût relatif des facteurs
$\sigma$	élasticité de substitution entre les facteurs de production (nombre positif)
$MS$	masse salariale
$EBE$	excédent brut d'exploitation
$VA$	valeur ajoutée
$p$	prix unitaire du bien produit (plus précisément, prix de la valeur ajoutée <sup>38</sup> )

#### Relations comptables

$MS = w \cdot L$	(1)
$EBE = c \cdot K$	(2)
$VA = MS + EBE$	(3)

#### Modélisation répandue<sup>39</sup>

- **Relation entre la combinaison des facteurs de production et leurs coûts relatifs**

Le capital productif par salarié est (plus ou moins) sensible à l'évolution du salaire rapporté au coût d'usage du capital, ce que l'on écrit sous la forme :

---

<sup>36</sup> Salaire annuel moyen par salarié.

<sup>37</sup> Ce coût d'usage comprend notamment l'amortissement annuel du capital physique et la rémunération du capital financier investi ; cette rémunération du capital financier dépend à la fois de la rémunération exigée par les actionnaires et du taux d'intérêt payé sur les emprunts (voir les travaux d'Edmond Malinvaud).

<sup>38</sup> Le prix à la production fait intervenir, en sus du prix à la valeur ajoutée, le coût des consommations intermédiaires.

<sup>39</sup> Cette formalisation est d'usage répandu en microéconomie, mais aussi en macroéconomie. Bien entendu, elle n'est pas pour autant incontestable, comme nous avons souvent eu l'occasion de le signaler à Lasaire. Une des critiques incisives est celle de la nature même et de la détermination du capital productif (voir notamment les travaux de Joan Robinson).

$$\frac{K}{L} = \frac{B}{A} \cdot \left(\frac{w}{c}\right)^\sigma \quad (4)$$

$A$  et  $B$  sont deux constantes positives (qui dépendent du secteur productif considéré).

**Interprétation de l'élasticité de substitution  $\sigma$**  : si le salaire rapporté au coût d'usage du capital augmente<sup>40</sup> de 1%, alors le capital par salarié augmente de  $\sigma$  %.

On considère en général que l'élasticité de substitution  $\sigma$  :

- est faible, voire nulle, à court terme ;
- augmente progressivement, au fur et à mesure du remplacement des « générations de capital productif » les plus anciennes par les plus récentes ; la question de savoir si elle reste inférieure à 1 ou tend vers 1 est un sujet de débat entre les économistes.

• **Relation entre la part salariale dans la valeur ajoutée et le salaire rapporté au coût d'usage du capital**

On montre que **la part salariale dans la valeur ajoutée et le salaire rapporté au coût d'usage du capital varient dans le même sens<sup>41</sup> si et seulement si l'élasticité de substitution est inférieure à 1**

➤ **Preuve**

Pour que  $\frac{MS}{VA}$  augmente, il faut et il suffit que son inverse  $\frac{VA}{MS}$  diminue.

Compte tenu des relations comptables (1) et (3), on a :

$$\frac{VA}{MS} = \frac{MS + EBE}{MS} \text{ ce qui s'écrit : } \frac{VA}{MS} = 1 + \frac{EBE}{MS} \quad (5)$$

Donc, pour que  $\frac{VA}{MS}$  diminue, il faut et il suffit que le rapport  $\frac{EBE}{MS}$  diminue.

Compte tenu des relations comptables (1) et (2), le rapport  $\frac{EBE}{MS}$  est égal à :

$$\frac{EBE}{MS} = \frac{c \cdot K}{w \cdot L} \text{ ce qui, compte tenu de la relation (4), donne : } \frac{EBE}{MS} = \frac{B}{A} \cdot \left(\frac{w}{c}\right)^{\sigma-1} \quad (6)$$

Lorsque le salaire rapporté au coût d'usage du capital  $\frac{w}{c}$  augmente, pour que le rapport  $\frac{EBE}{MS}$  diminue, il faut et il suffit que l'élasticité de substitution  $\sigma$  soit inférieure à 1. *CQFD.*

<sup>40</sup> Par exemple, cas où le salaire augmenterait en euros de 1% et où le coût d'usage du capital resterait inchangé en euros.

<sup>41</sup> Autrement dit : la part salariale augmente si le salaire rapporté au coût d'usage du capital augmente ; la part salariale diminue si le salaire rapporté au coût d'usage du capital diminue.

- **Prix unitaire du bien produit** (précisément du prix à la valeur-ajoutée<sup>42</sup>)

Moyennant un ensemble d'hypothèses<sup>43</sup>, la théorie néo-classique aboutit à la relation suivante entre le prix du produit et le prix des facteurs de production capital et travail :

$$p = \left[ A \cdot w^{1-\sigma} + B \cdot c^{1-\sigma} \right]^{\frac{1}{1-\sigma}} \quad (7)$$

- **Pouvoir d'achat du salaire unitaire**  $\frac{w}{p}$

**Nota :** le salaire rapporté au prix du bien produit peut s'interpréter comme représentatif du pouvoir d'achat, sous les réserves suivantes :

- ce ratio est à considérer à l'échelle macroéconomique<sup>44</sup> du pays ;
- de plus, il s'agit du pouvoir d'achat par rapport aux biens produits nationalement et non par rapport au panier des biens consommés, dont une part est importée.

On montre dans ces conditions que **le pouvoir d'achat du salaire augmente lorsque le salaire augmente, si et seulement si le salaire rapporté au coût d'usage du capital augmente.**

**Preuve :** pour que le pouvoir d'achat  $\frac{w}{p}$  augmente, il faut et il suffit que son inverse  $\frac{p}{w}$  diminue.

Or compte tenu de (7) : 
$$\frac{p}{w} = \left[ A + B \cdot \left( \frac{c}{w} \right)^{1-\sigma} \right]^{\frac{1}{1-\sigma}} \quad (8)$$

Le second membre de (8) est une fonction croissante du rapport  $\frac{c}{w}$ , donc une fonction

décroissante du rapport  $\frac{w}{c}$  CQFD

**Conclusion :** augmenter les salaires augmente le pouvoir d'achat si et seulement si le coût d'usage du capital n'augmente pas ou augmente dans ces proportions moindres.

\* \* \* \* \*

<sup>42</sup> Le prix à la production fait intervenir, en sus du prix à la valeur ajoutée, le coût des consommations intermédiaires.

<sup>43</sup> Ces hypothèses « idéalisent » beaucoup la réalité : fonction de production à rendement constant et à élasticité de substitution constante ; producteur cherchant à maximiser son profit ; information parfaite ; concurrence parfaite ; marchés à l'équilibre ; etc.

<sup>44</sup> Et non pas entreprise par entreprise, ni même branche par branche.